



Apprêter sa juste monnaie avant un poste de péage, c'est favoriser un franchissement fluide et rapide.

Récépissé n°0254/29/10/04 HAAC... N° 908 du 13 Décembre 2024

# L'ÉVEIL

## de la nation

Hebdomadaire togolais d'information générales - fondé en 2004 | Prix : 250 F CFA

Ministère des travaux publics :

## Sani Yaya en tournée de prise de contact

P.3



### Produits pétroliers

# Tout comprendre sur la structure des prix et leur impact

P.4

Réconciliation :

## Le HCRRUN initie un atelier d'échanges sur les réparations mémorielles

P.6

## Vente aux enchères de l'OTR : Des véhicules et biens divers à saisir

P.5

### dès ce 12 décembre



**Togocom devient Yas Togo**

C'est notre moment



Service client : 888 | Yas.tg 99999

## Commonwealth :

# Le Togo séduit les investisseurs anglophones lors d'une table ronde

La semaine dernière, le Togo, représenté par la cheffe du gouvernement, Victoire Dogbé, et une délégation d'opérateurs économiques, a pris part à une table ronde d'investisseurs anglophones à Londres. Cet événement, organisé en marge de la signature du cadre général de coopération avec le Commonwealth, a été une étape importante dans les efforts du gouvernement pour renforcer les relations commerciales et attirer de nouveaux investissements étrangers. Cette initiative s'inscrit dans la continuité de la politique économique menée par le Togo pour dynamiser son secteur privé et stimuler les investissements internationaux.

Lors de cet événement, la Première ministre a pris la parole lors d'une keynote adressée aux membres du Conseil des entreprises et de l'investissement du Commonwealth (CWEIC). Elle a détaillé les priorités stratégiques du Togo et les mécanismes de partenariat que l'État privilégie pour concrétiser les grands projets inscrits dans la feuille de route gouvernementale, Togo 2025. Ces projets couvrent plusieurs secteurs clés, tels que les infrastructures, l'eau, l'énergie et l'éducation, et reposent sur des modèles de financement innovants, notamment les Partenariats Publics Privés (PPP), les fonds concessionnels, ainsi que les joint-ventures entre les secteurs public et privé.

Victoire Dogbé a ainsi mis en lumière les opportunités qu'offre le Togo pour les investisseurs intéressés par ces domaines d'activité. Elle a insisté sur la volonté du gouvernement togolais d'accompagner chaque

investisseur dans son projet d'implantation, tout en garantissant un environnement propice à la réussite des investissements à long terme.

Dans son intervention, la cheffe du gouvernement a également souligné les réformes récentes entreprises par le Togo pour améliorer son climat des affaires. Parmi celles-ci, la simplification des procédures administratives, la mise en place de zones économiques spéciales, et la réduction des obstacles à l'investissement étranger ont été des mesures majeures qui renforcent l'attractivité du pays.

Elle a par ailleurs mis en avant les atouts géographiques et infrastructurels du Togo, tels que le Port de Lomé, qui constitue un hub portuaire stratégique pour la sous-région, ainsi que le développement de la Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA) et le hub aéroportuaire de Lomé. Ces



infrastructures clés ouvrent des possibilités d'exportation et d'importation non seulement pour le marché togolais, mais aussi pour les marchés voisins, en particulier dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF). L'objectif est de positionner le Togo comme un centre d'affaires incontournable pour les investisseurs étrangers souhaitant accéder aux marchés africains.

À l'issue des présentations, des échanges bilatéraux ont eu lieu entre les membres de la délégation togolaise et des acteurs clés du secteur privé ainsi que des représentants d'institutions multilatérales anglophones. Ces discussions

ont permis de poser les bases de futures collaborations, avec des partenariats qui devraient soutenir les projets d'infrastructures et d'autres secteurs prioritaires pour le développement économique du Togo.

Le gouvernement togolais, par l'entremise de ses représentants, a réaffirmé son engagement à faciliter les investissements étrangers et à créer des partenariats solides avec les investisseurs désireux de participer à la transformation du pays. Ces échanges bilatéraux ont non seulement permis de promouvoir les opportunités d'investissement au Togo, mais ont aussi renforcé la position du pays en tant que destination

privilegiée pour les investissements étrangers en Afrique de l'Ouest.

En somme, cette table ronde a été une plateforme idéale pour approfondir les relations économiques entre le Togo et les investisseurs anglophones, en mettant l'accent sur les secteurs stratégiques et l'engagement du gouvernement à soutenir les projets d'envergure. Cette rencontre a renforcé la position du Togo sur la scène internationale et a permis de concrétiser des partenariats qui devraient contribuer au développement durable et à la croissance économique du pays.

## Elections sénatoriales 2025 : Le compte à rebours est lancé

Le processus électoral pour les élections sénatoriales au Togo est mis en branle. La Commission nationale électorale indépendante (CENI) a annoncé l'ouverture du dépôt des candidatures.

Du 17 au 23 décembre 2024, les candidats sont appelés pour le dépôt des dossiers. Le scrutin se déroule le 2 février 2025.

En ce qui concerne les critères d'éligibilité, la CENI apporte des précisions. Selon les dispositions électorales, les candidats doivent être Togolais de naissance, sans distinction de sexe. Avoir au moins 35 ans révolus à la date du scrutin et être inscrit sur une liste électorale. Savoir lire, écrire et s'exprimer en

langue officielle. Les candidats sont appelés à se présenter avec un suppléant répondant aux mêmes exigences.

La CENI, institution chargée d'organiser ces élections sénatoriales rendra publique la liste provisoire des candidats avant sa transmission à la Cour Constitutionnelle, instance qui validera la liste 72 heures après vérification de la conformité des dossiers.

Quant à la campagne électorale, elle s'ouvre vendredi 17 janvier 2025 à minuit et s'achève vendredi 31 janvier 2025 à 23h59 minutes. La caution est fixée à 300 000 F.CFA pour les hommes et à 150 000 F.CFA pour les femmes. Elle est versée au Trésor public par les



candidats dans les 48 heures suivant la publication de la liste provisoire.

Les élections sénatoriales constituent un enjeu politique d'autant plus qu'elles

permettent d'élire 41 sénateurs. Conformément aux dispositions de la nouvelle constitution, 20 autres seront désignés par le Chef de l'Etat. Elles s'annoncent décisives pour le

pays dans la mesure où elles permettront de constituer la seconde chambre du parlement.



## Conférence sur les peuples d'Ascendance africaine

# Robert Dussey appelle à la réparation des injustices historiques

La Havane, République de Cuba accueille la Conférence sur la décennie internationale des peuples d'Ascendance africaine, ouvert le 9 décembre et dont les travaux prennent fin ce vendredi 13 décembre 2024. A l'invitation de Bruno Rodríguez Parilla, ministre des relations extérieures de Cuba, Prof Robert Dussey, ministre togolais des affaires étrangères prend part active aux travaux.

Placé sous le thème : « Décennie des Afrodescendants : Egalité-équité-justice sociale », lors des travaux de cette conférence, prof Robert Dussey, Président du Haut comité en charge de la Décennie 2021-2031 des racines africaines et de la diaspora africaine de l'Union Africaine, a salué les efforts de Cuba dans la lutte contre le racisme et la discrimination. Il n'est pas allé avec le dos de la cuillère pour déplorer le manque d'ardeur des pays développés sur



ce sujet d'importance capitale.

Monsieur le ministre estime que le racisme plonge ses racines dans les siècles d'exploitation et d'asservissement de l'Afrique et des peuples ayant des

racines africaines, y compris à travers l'esclavage, la colonisation et l'impérialisme.

La lutte contre le racisme et la discrimination engage les pays africains et ceux abritant les populations

d'ascendance africaine à s'unir et à fédérer leurs efforts pour adresser d'une voix leurs préoccupations, soutient-il. Il souligne la réparation des injustices historiques subies par les populations africaines

et d'ascendance africaine. Il appelle les pays ayant pratiqué l'esclavage et la colonisation à un dialogue sérieux, respectueux et sincère.

En outre, lors de cette visite de travail en terre cubaine, il a été question pour le ministre Dussey d'évoquer Avec le ministre de la Culture de Cuba la nécessité de renforcer la coopération entre le Togo et Cuba dans le domaine culturel, notamment la relecture de l'accord cadre. L'occasion faisant le larron, ils ont discuté de la tenue du 9e Congrès panafricain à Lomé en 2025.

Pour ce qui est de la coopération bilatérale, les ministres Dussey et Parrilla se sont engagés à œuvrer pour le renforcement des relations, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'agriculture, du tourisme et de l'investissement entre le Togo et Cuba.

MF

## Ministère des travaux publics :

# Sani Yaya en tournée de prise de contact

Le ministre des travaux publics a achevé il y a quelques jours une tournée de prise de contact avec les différentes structures et services rattachés de son département.

L'objectif de cette tournée est de toucher du doigt les réalités du terrain, apprécier les acquis et évaluer les difficultés rencontrées dans le secteur des bâtiments et travaux publics et apporter des solutions.

Le ministre Sani Yaya et ses collaborateurs ont entamé cette mission par la région maritime les 2 et 3 décembre 2024. L'Agence d'exécution des travaux urbains (AGETUR), la Société Autonome de financement de l'Entretien Routier (SAFER), la Direction régionale des travaux publics/région maritime (DRTP/M) et le Laboratoire national du bâtiment et des travaux publics (LNBTP) ont reçu en premier le ministre Sani et sa suite.

Pour monsieur le ministre, cette démarche est un appel à la responsabilité et au professionnalisme des acteurs sectoriels. Poser les jalons d'un véritable travail d'équipe afin de répondre aux attentes et besoins de la population en matière d'infrastructures.

Le Directeur régional des travaux publics (région maritime), apprécie la descente du ministre Sani Yaya sur le terrain et a assuré celui-ci de la disponibilité de son personnel à l'accompagner pour l'atteinte de son cahier de charges.

M. Bawu badi Tchamdja, Directeur du LNBTP a présenté à la délégation ministérielle le laboratoire national, une structure dotée des matériels les plus performants de la sous-région. Monsieur le ministre a eu droit à une visite guidée, laquelle a conduit dans la salle de conservation d'éprouvettes prismatique de ciment.



Après donc la région maritime, c'est la région des plateaux qui a accueilli les 4 et 5 décembre le ministre. Une descente sur la route Lomé-Kpalimé avec un détour à Noépé a permis de constater les travaux réalisés par l'entreprise Ebomaf. Les alentours des Travaux public TP Kpalimé, la Voirie urbaine de la ville n'ont

pas été négligés.

Kolani Bifari, Directeur régional des travaux publics apprécie l'action du ministre Sani Yaya et a exprimé les difficultés rencontrées ainsi que les défis à relever en matière de ressources humaines et financières.

La ville d'Atakpamé a constitué la dernière étape de

la tournée avec une visite à la Voirie urbaine de la ville. La voirie d'Anié n'est pas du reste. Le ministre a assuré le personnel de la Direction régionale des travaux publics de sa détermination à trouver des voies et moyens pour les accompagner dans leur mission.

MF

Produits pétroliers :

# Tout comprendre sur la structure des prix et leur impact

**A**u Togo, le gouvernement a récemment annoncé une baisse significative des prix des produits pétroliers. Une mesure prise dans le cadre de la lutte contre la vie chère. Cette réduction vise à alléger la pression économique sur les ménages surtout en ces périodes de fin d'année. De fait, le prix du gasoil est passé de 775 à 695 FCFA par litre, tandis que le super sans plomb est désormais proposé à 680 FCFA au lieu de 700 FCFA. Le mélange 2-temps a également connu une baisse, réduite de 19 FCFA par litre.

Cette baisse des prix illustre l'engagement du gouvernement à protéger le pouvoir d'achat des citoyens tout en préservant une certaine stabilité économique dans le pays.

**Une structure des prix**

Concrètement, la fixation des prix des produits pétroliers au Togo repose sur une combinaison d'éléments d'origine internationale et locale. L'un des principaux facteurs est le coût d'approvisionnement, qui inclut le prix d'achat des produits sur les

marchés mondiaux, les frais d'assurance maritime, ainsi que les coûts du fret. Viennent ensuite les droits et taxes, tels que la TVA, qui contribuent au financement des infrastructures nécessaires au bon fonctionnement du secteur et à la régulation du marché.

Les coûts logistiques et de distribution ne sont pas en reste. Ces frais comprennent le stockage, le transport interne et l'ensemble des coûts opérationnels liés à la mise en circulation des produits. À cela s'ajoutent les marges des opérateurs (importateurs, distributeurs et détaillants), qui sont indispensables pour rémunérer les acteurs de la chaîne de valeur. La combinaison de ces divers facteurs forme la structure des prix des carburants.

Malgré les efforts déployés pour rendre ces baisses de prix effectives, des voix s'élèvent parfois pour remettre en question l'impact réel de cette réduction sur le coût de la vie. Toutefois, les données disponibles attestent d'une baisse tangible et mesurable des prix à



la pompe. Cette révision des tarifs, qui n'est pas le fruit du hasard, s'inscrit dans une analyse précise des fluctuations du marché, et ce, dans un contexte où les prix des carburants peuvent être particulièrement volatils en raison des facteurs extérieurs, notamment les tendances internationales des marchés pétroliers et les coûts de transport.

Le gouvernement, dans sa démarche de transparence, met à disposition des citoyens des informations détaillées sur la structure des prix des produits pétroliers, permettant ainsi à chacun de comprendre

les différentes composantes de cette tarification. En outre, des mécanismes de régulation ont été mis en place pour éviter des hausses intempestives et garantir une certaine prévisibilité des prix dans le futur. L'existence de fonds de stabilisation permet de minimiser l'impact des fluctuations mondiales sur les prix domestiques, offrant ainsi une protection supplémentaire aux consommateurs.

Au-delà de la baisse des prix, l'objectif du gouvernement est de renforcer la confiance des citoyens en ses actions économiques. En mettant en lumière

les processus qui régissent la fixation des prix des produits pétroliers, le gouvernement s'efforce de faire comprendre à la population que cette démarche s'inscrit dans une vision plus large de gestion durable et d'équilibre économique. Ces ajustements sont pensés pour offrir un soulagement à court terme tout en garantissant la pérennité du système énergétique national.

Pour rappel, cette décision s'inscrit dans une série de mesures visant à alléger les pressions économiques auxquelles sont confrontées les populations. En abaissant les prix des produits pétroliers, le gouvernement envoie un message clair : l'engagement à lutter contre la vie chère ne se limite pas à des ajustements ponctuels, mais fait partie d'une stratégie de long terme visant à améliorer le pouvoir d'achat des citoyens et à garantir une gestion durable et responsable des ressources du pays.

Foire Internationale de Lomé 2024 :

# Une édition réussie avec plus de 700 000 visiteurs enregistrés

**L**a 19<sup>e</sup> édition de la Foire Internationale de Lomé (FIL) a fermé ses portes hier, 8 décembre 2024, après 17 jours d'intenses échanges, de découvertes et de rencontres. Ce rendez-vous annuel, devenu incontournable pour les acteurs économiques et culturels de la région, a une nouvelle fois dépassé toutes les attentes.

En tout cas, c'est ce qu'à montrer le rapport provisoire de l'événement présenté par le Directeur Général du Centre Togolais des Expositions et Foires (CETEF), Dr Alexandre de Souza à quelques heures de la clôture de l'événement. Selon le maître des lieux, la 19<sup>e</sup> édition de la Foire Internationale de Lomé a été un immense succès, tant sur le plan de la fréquentation que des retombées économiques.

Et, en effet, cette année, la Foire a enregistré des chiffres impressionnants qui témoignent du succès grandissant de l'événement. Avec plus de 704 000 visiteurs, la fréquentation a surpassé celle de l'édition précé-

dente, qui en avait comptabilisé 600 000. « La FIL est principalement perçue par les visiteurs comme un lieu de divertissement. C'est le résultat qui sort de 83,3% des visiteurs. D'autres perceptions notables incluent une occasion de faire des achats, 44,3%, et un moyen de s'informer sur les prix, 8% des visiteurs interrogés », détaille le Directeur Général.

La qualité de l'accueil, en particulier, a été mise en avant. Selon le rapport, 82% des visiteurs ont exprimé leur satisfaction quant à l'accueil reçu, tandis que 94% se sont montrés satisfaits du processus de billetterie, un domaine où des améliorations avaient été apportées par rapport aux éditions précédentes.

Par ailleurs, « la sécurité a été une priorité, et nous avons veillé à assurer un cadre sécurisé pour nos visiteurs et exposants, tout en maintenant une ambiance conviviale et dynamique », a précisé le Directeur Général. Pour preuve,



selon les statistiques, 80% des visiteurs se disent satisfaits de la sécurité. L'ambiance générale a reçu une évaluation particulièrement élevée, 90,5 % des visiteurs se disant satisfaits de l'atmosphère conviviale et animée qui régnait sur le site.

Les rencontres B2B ont également été un vecteur de croissance, avec un total de 680 rencontres commerciales organisées, dont 203 promesses de partenariat ont été faites. Comparativement à 2023, où 647 rencontres B2B avaient été réalisées, dont 175 promesses, cette année a marqué une nette progression.

« Je ne peux que remercier le Chef de l'Etat pour sa vision et son engagement pour le rayonnement de notre pays et de cet événement annuel. Un immense merci aussi à son gouvernement pour l'appui stratégique qui a permis à cette foire de grandir et de s'imposer comme un rendez-vous incontournable », a déclaré Alexandre de Souza.

De son côté, l'autre intervenant, le Ministre délégué auprès du Ministre du commerce, de l'artisanat et de la consommation locale, le Professeur Kossivi Hounake tout en saluant les efforts du gouverne-

ment et du directeur général du CETEF, rend hommage à la réussite collective : « Organiser une foire internationale qui va avoir la participation de plus 700.000 personnes, ce n'est pas une mince affaire. Il faut vraiment s'entourer de personnes qui ont la volonté de vous aider. Félicitations au DG et à son équipe ».

En dépit de ce bilan déjà impressionnant, le CETEF prévoit plusieurs améliorations pour les prochaines éditions. La foire 2025, qui marquera le 20<sup>e</sup> anniversaire de l'événement, sera l'occasion de mettre en place des innovations majeures.

*Serge Folly*



# Togo : Lancement de la demande de certificat de nationalité en ligne dès ce 13 décembre 2024

Le Togo franchit une nouvelle étape dans sa modernisation administrative avec l'introduction de la demande de certificat de nationalité en ligne, à partir du 13 décembre 2024. Cette réforme vise à simplifier et à accélérer les démarches administratives pour les citoyens togolais, tout en renforçant l'efficacité du traitement des demandes. Désormais, les citoyens n'auront plus à se rendre physiquement à la Direction de la nationalité et du sceau pour soumettre leurs dossiers; ils pourront faire leur demande directement via une plateforme numérique dédiée.

Pour préparer cette transition, les agents de la Direction de la nationalité ont suivi une formation sur les outils numériques le 9 décembre 2024, afin de s'assurer de la bonne gestion des dossiers électroniques. Cette digitalisation s'inscrit dans une démarche plus large de simplification des procédures administratives, avec l'objectif de rendre les services publics plus accessibles et plus transparents pour les Togolais, qu'ils vivent au pays ou à l'étranger.

Ce passage à la demande en ligne n'est pas un événement isolé. Il fait partie du programme ambitieux du gouvernement togolais pour digitaliser ses

services publics et moderniser l'administration. La procédure de duplication de nationalité avait déjà été dématérialisée en janvier 2023, et à partir de décembre 2024, c'est donc au tour des certificats de nationalité de bénéficier d'une plateforme en ligne. L'objectif est de rendre 75 % des démarches administratives accessibles en ligne d'ici la fin de 2025.

La mise en œuvre de ce projet est pilotée par l'Agence Togo Digital, un acteur clé dans la transition numérique du pays. L'agence soutient les institutions publiques dans l'adoption de solutions numériques, afin de faciliter



l'accès aux services et garantir une gestion plus fluide et plus rapide des demandes des citoyens.

Avec cette nouvelle plateforme, les citoyens pourront suivre l'avancement de leur demande en temps réel, ce qui permet une meilleure transparence et réduit les risques de lenteurs

administratives. Le gouvernement togolais poursuit ainsi son engagement à améliorer la qualité du service public, en facilitant l'accès à des services modernes et adaptés aux besoins des citoyens.

En résumé, la digitalisation des demandes de certificat de nationalité marque un progrès important pour le Togo dans sa

démarche de transformation numérique de l'administration. Ce changement simplifiera les démarches administratives pour les citoyens et renforcera l'efficacité de l'administration publique, tout en contribuant à moderniser les services dans le cadre d'une vision plus large du développement numérique du pays.

## Vente aux enchères de l'OTR :

# Des véhicules et biens divers à saisir dès ce 12 décembre

Ce jeudi 12 décembre 2024, l'Office Togolais des Recettes (OTR) organise une vente aux enchères publiques sur les sites l'Unité Spéciale d'Intervention Douanière (USID) à Ségbé et Tsévié. À l'affiche : 3 425 lots, incluant notamment 41 véhicules, 16 tricycles et 27 motos d'occasion, en plus d'un large éventail de produits.

Les biens proposés proviennent principalement de saisies douanières ou de marchandises restées en souffrance sous douane. Ils seront cédés au plus offrant dans un cadre transparent, conformément aux procédures administratives en vigueur.

Pour participer à cette vente, les intéressés devront s'acquitter d'une quittance non remboursable de 5 000 FCFA, payable à la Division du Contentieux de la Direction du Renseignement et de la Lutte contre la Fraude. Les enchères se dérouleront au comptant, avec un paiement immédiat sur place

majoré de 12 % à titre de commission.

La vente débutera à 9h30, avec des sessions prévues pour les jours suivants. Pour toute information complémentaire, les participants peuvent contacter le cabinet d'étude de Maître Adjété Koffi Teko, Commissaire-Priseur, basé à Amadahomé, Lomé, aux numéros suivants : 90 15 43 40 ou 98 17 45 62.

Les adjudicataires, c'est-à-dire les acquéreurs des biens lors de la vente, sont tenus de régler le montant total de leurs acquisitions avant 17 h 30 le jour même de l'enchère. Toute acquisition non réglée dans ce délai entraînera automatiquement l'annulation de l'adjudication, et aucune réclamation ne sera acceptée après coup.

Cette vente constitue une occasion unique pour les particuliers à la recherche de véhicules ou de matériel à bas prix, ainsi que pour les entrepreneurs désireux de



renouveler leurs équipements. L'OTR appelle ainsi à une large mobilisation, soulignant l'importance de cet événement dans la valorisation des biens saisis et la dynamisation économique.

Sauf que l'enjeu de cette vente va au-delà des bonnes affaires. Cette initiative de l'OTR vise par ailleurs et surtout à désengorger les entrepôts douaniers tout en renforçant la mobilisation des

recettes publiques. Un double objectif qui reflète une gestion efficace et transparente des ressources nationales.

Réconciliation :

# Le HCRRUN initie un atelier d'échanges sur les réparations mémorielles

**A**u Togo, dans le cadre du programme de réparation préconisé par la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR), la réalisation des réparations mémorielles est régie par des textes législatifs et réglementaires. Dans cette optique, le haut-commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'Unité nationale (HCRRUN) organise un atelier d'échanges et de renforcement des capacités sur les réparations mémorielles. Ouverts ce mardi 10 décembre à Lomé, les travaux de l'atelier prennent fin jeudi 12 décembre.

Ce cadre d'échanges regroupe les représentants des forces de l'ordre et de sécurité, les élus locaux, la société civile, les syndicats. L'objectif est de favoriser, au plan national, une compréhension partagée des réparations mémorielles préconisées par la CVJR. En outre, cet atelier a pour but d'amener la communauté nationale à avoir



une lecture commune des réparations mémorielles et de susciter l'adhésion des populations et des décideurs à leur mise en œuvre.

Plusieurs panels y sont programmés et relatifs à la place de la mémoire dans les sociétés sortant de crises, les lois et réparations mémorielles dans les processus de justice transitionnelle, les réparations mémorielles au Togo : enjeux et défis.

Dans son discours de circonstance, Awa Nana-Daboya, présidente du HCRRUN n'a pas manqué de relever les tenants et les aboutissants de cette rencontre d'envergure.

« Nous tenterons au cours de nos travaux, de mieux saisir les débats prégnants sur les frontières poreuses entre Histoire en tant que science et Mémoire comme expression sociale du passé qui investit de

façon irrésistible le langage et le champ politiques. Il s'agira également au cours de nos échanges, d'appréhender avec plus de finesse la place de la mémoire, ainsi que les difficultés liées à l'élaboration et l'exécution des lois et des réparations mémorielles dans la reconstruction des sociétés déchirées par les violences et les violations des droits humains. », a-t-elle indiqué dans son mot de circonstance.

Mipamb Nahm-Tchougli, garde des sceaux, ministre de la justice et de la législation dans son discours d'ouverture, est revenu sur le processus de réconciliation dans le contexte togolais et a souligné la volonté des plus hautes autorités du pays dans la culture de la paix et de la stabilité politique.

Notons qu'un rapport sera pondu et adopté à la fin des travaux de l'atelier.

**Soyez vigilants, Ne vous faites pas avoir !**

L'OTR ne vous demandera jamais de transférer l'argent sur un numéro privé.

Vérifiez TOUJOURS les informations sur nos pages officielles ou appelez gratuitement notre centre de contact au 8201 en cas de doute.

**8280**

Signalez toute tentative d'escroquerie en appelant le numéro vert

**MOTION SPECIALE DE REMERCIEMENTS A S.E.M FAURE ESSOZIMNA GNASSINGBE, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**

- **Considérant** la volonté politique et la vision de Son Excellence Monsieur Faure ESSOZIMNA GNASSINGBE, Président de la République, de créer les conditions d'une réconciliation et d'une paix durables au Togo ;
  - **Considérant** les efforts consentis depuis 2006 par Son Excellence Monsieur Faure ESSOZIMNA GNASSINGBE, Président de la République, en vue de l'instauration de la justice transitionnelle au Togo ;
  - **Considérant** son soutien affiché au processus de réconciliation ainsi engagé dans notre pays ;
  - **Considérant** sa ferme volonté de faire aboutir le processus de réconciliation nationale et de l'état de droit au Togo ;
  - **Considérant** sa constante disponibilité à accompagner le HCRRUN dans la réalisation de ses objectifs ;
- Nous, participants à l'atelier national d'échanges et de renforcement des capacités sur les réparations mémorielles, organisé par le Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) du 10 au 12 décembre 2024 à l'Hôtel du 2 Février à Lomé,**
- Exprimons** nos sincères remerciements et notre reconnaissance à Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République, pour son engagement ferme en faveur d'un Togo Uni, Apaisé et Prospère.

Fait à Lomé, le 12 Décembre 2024  
Les Participants



## Réformes climatiques et sociales :

# Le Togo reçoit un appui de taille de la Banque mondiale

Le 10 décembre dernier, la Banque mondiale a approuvé un financement de 200 millions de dollars pour soutenir les réformes structurelles et promouvoir un développement durable au Togo. Cette enveloppe, accordée via l'Association internationale de développement (IDA), vient consolider les efforts du gouvernement togolais en matière d'inclusion sociale, de résilience climatique et de croissance économique.

Aligné sur la feuille de route gouvernementale 2025 et le Plan d'urgence pour la région des Savanes (PURS), ce financement reflète une volonté ferme d'accélérer les progrès socio-économiques dans le pays. Le représentant résident de la Banque mondiale pour le Togo, Fily Sissoko, a souligné l'importance de cette initiative : « Ce financement soutiendra les réformes nécessaires pour renforcer la résilience sociale et climatique, tout en améliorant les conditions de vie des populations vulnérables, notamment dans les régions du nord. »

Le soutien financier cible des secteurs stratégiques tels que l'agriculture, l'énergie, le changement climatique et la protection sociale. Ces domaines

sont jugés cruciaux pour renforcer la résilience du pays face aux chocs extérieurs et améliorer la qualité de vie des Togolais.

La deuxième phase de ce programme de soutien aux politiques de développement met l'accent sur plusieurs initiatives clés. Parmi elles, le renforcement de la sécurité foncière, qui vise à encourager les petits exploitants agricoles à adopter des pratiques durables et productives. Cette mesure devrait également stimuler les investissements dans le secteur agricole, pierre angulaire de l'économie togolaise.

Dans le domaine de l'énergie, le financement permettra d'accélérer les réformes tarifaires et de promouvoir les énergies renouvelables, répondant ainsi à la nécessité d'une électrification rurale durable. La création d'un cadre pour les marchés de crédits carbone est également prévue, un pas stratégique pour financer des projets climatiques tout en répondant aux enjeux environnementaux mondiaux.

### Réformes sociales et impact humain

Le financement appuie



la mise en place d'un registre social national, outil centralisé destiné à optimiser la protection sociale et à cibler plus efficacement les populations vulnérables. Dans le secteur de l'éducation, des efforts seront déployés pour améliorer l'accès aux manuels scolaires et les performances des enseignants. Par ailleurs, un volet concerne le soutien aux victimes de violences basées sur le genre, renforçant ainsi la lutte contre cette problématique sociétale majeure.

L'un des objectifs économiques de ce financement est de rationaliser les dépenses fiscales pour renforcer les recettes de l'État. Une meilleure

gestion des entreprises publiques est également prévue, afin de réduire les risques budgétaires et d'améliorer l'efficacité des investissements publics.

### Un partenariat encore plus renforcé

En mai 2024, l'institution de Bretton Woods avait approuvé un nouveau Cadre de Partenariat Pays (CPP) pour la période 2025-2029 avec un engagement financier d'environ 1,5 milliard de dollars (900 milliards de FCFA). Ce partenariat cible trois axes principaux : la création d'emplois de qualité, l'amélioration du capital humain et un développe-

ment territorial inclusif.

Avec cette nouvelle intervention, la Banque mondiale réaffirme une fois de plus son engagement à accompagner le Togo dans sa quête de développement durable et inclusif. En soutenant des réformes structurelles ambitieuses et en œuvrant pour un avenir plus résilient, ce partenariat ouvre des perspectives prometteuses pour les Togolais, en particulier dans les régions rurales où les défis restent importants.

Pour un Togo plus fort, durable et inclusif, l'heure est à l'action, avec l'appui indéfectible de partenaires stratégiques comme la Banque mondiale.

*Serge Folly*

**SNB** SOCIÉTÉ NOUVELLE DE BOISSONS

**Décapsules ta DJAMA et gagnes un lot !**

snb.tg

AVEC DJAMA. ON EST ENSEMBLE



**Togocom**

**devient**

**Yas**

Yas.tg

Service client : 888

**L'ÉVEIL**  
**de la nation**

**Siège** : Agbalépédogan, non loin  
de la Pharmacie vigueur  
Tél : (00228) 22 32 85 95

**Directeur de Publication**  
Sama T. DJOBO

**Rédaction** :  
Biva KPELAFIA  
Sam DJOBO  
Moudjibou FALANA  
Gautier A.  
Serge FOLLY

**Secrétariat** :  
AGBERE Takira  
**Imprimerie** :  
La Colombe  
**Tirage** :  
2 500 exemplaires